

École élémentaire Coteaux du Suzon

Compte-rendu du Conseil d'école du vendredi 2 février 2018

Présents :

Parents élus : Mme Guéritée, Mme Labbé-Busenhard, Mme Griolet-Coutet, Mme Dos Santos Ferreira, Mme Jullé, Mme Pailhary, Mme André-Chenaud, Mme Marsot, M. Girard.

Enseignants : Mme Aubertin, Mme Delmaire-Sizes, Mme Terrussot, Mme Héloir, Mme Renaud-Fressy, M. Blanchet, M. Mathey.

Représentante de la Mairie : Mme Blaya, conseillère municipale.

Animatrice du centre de loisirs périscolaires : Mme Cousot.

Absents excusés : M. Mandrillon, Mme Bredelet, Mme François, Mme Legrand, M. Paillaugue, Mme Brunet (DDEN).

Ouverture de la séance à 17 h 30.

Inscriptions pour l'année scolaire 2018/2019

--> Prévisions par niveaux à partir des effectifs 2017-2018

34CP – 34CE1 – 31CE2 – 35CM1 – 33CM2 soit 167 élèves

Les inscriptions des nouveaux CP se feront du **2 au 31 mai 2018**.

- dossiers d'inscription à retirer au préalable à l'école courant avril.

- demandes de dérogations : les dossiers seront à retirer à l'école ou à la mairie 11 rue de l'hôpital ou sur internet (mydijon.fr), à compléter, à faire signer par le directeur puis à envoyer à la mairie de Dijon avant fin mai.

- décisions de la Commission de dérogations seront connues après la mi-juin.

--> Les élèves inscrits en maternelle à l'école Coteaux du Suzon sous dérogation devront refaire une demande de dérogation pour l'élémentaire.

→ Une communication sera faite aux parents des élèves de grande section par l'intermédiaire du cahier de liaison (début avril).

Rythmes scolaires : résultats de la consultation auprès des parents

Les parents d'élèves élus au conseil d'école ont souhaité recueillir l'avis de l'ensemble des parents d'élèves de l'école sur le retour ou non à la semaine de 4 jours afin de faire connaître la position de l'école élémentaire Coteaux du Suzon auprès de la municipalité et de la DASEN qui est en charge d'organiser le temps scolaire des écoles.

Résultat du sondage : 157 réponses

56 % des parents sont favorables au retour à la semaine de 4 jours

44 % des parents sont favorables au maintien de la semaine de 4,5 jours

Rappel statutaire :

Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Le décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

La municipalité de Dijon souhaite à ce jour maintenir l'organisation des rythmes scolaires sur 4 jours et demi.

Projet d'école : projet fresque

Projet de fresque sur les murs de l'école Coteaux du Suzon

Rappel :

- Priorité 3 du projet d'école : s'impliquer dans un projet artistique et culturel à travers une œuvre commune (fresque).

- Une demande formulée lors d'une réunion de la commission de quartier courant de l'année scolaire 2016/2017 pour la façade extérieure de l'école. Mme Blaya nous avait mentionné ce fait lors de notre dernier conseil d'école du 23 juin 2017.

Le conseil d'école a donc demandé de pouvoir lier ces projets pour obtenir une unité et une coopération entre les élèves et les habitants du quartier.

- Souhait d'une réalisation la plus participative possible, avec tous les enfants de l'école, les parents, ainsi que la participation et l'encadrement d'un artiste sur le thème du "**mouvement**".

→ M. Pannetier (service démocratie locale – pilote du projet pour la ville de Dijon) a reçu 4 projets avec les artistes suivants : M. Nicolas Rouah, Mme Cécile Maulini, M. Xavier Eltono, M. Florian Labaye. Ces projets ont été présentés au conseil d'école, ainsi qu'à la commission de quartier du 6 février 2018. Le projet de Mme Cécile Maulini correspond le plus aux attentes pédagogiques des enseignants en termes d'investissements des élèves.

Nous rencontrerons cette artiste le 5 mars à l'école pour affiner l'organisation et planifier les différentes étapes de cette réalisation.

LSUN : Livret Scolaire Unique Numérique

Projet de semestrialisation du livret scolaire :

Nous envisageons d'établir un livret de compétences par semestre soit un fin janvier et le second mi-juin.

Les raisons de ce changement :

- Des périodes souvent déséquilibrées en nombre de semaines :

→ cette année P1 : 7 / P2 : 7 / P3 : 5 / P4 : 6 / P5 : 11

→ les trimestres le sont également : T1 : 14 / T2 : 11 / T3:11

→ le troisième trimestre débute tard (après les vacances de Printemps), c'est une période de "ponts", les fiches de dialogue pour l'orientation ont déjà été signées par les familles : trimestre perçu comme "inutile" pour les évaluations.

- Conséquence à cela : les enseignants concentrent beaucoup d'évaluations sur les 2 premiers trimestres au détriment parfois de la remédiation nécessaire pour certaines notions.

- Le collège Malraux passe cette année également à la semestrialisation de son livret scolaire.

Avantages :

- Semestres équilibrés en nombre de semaines : 2 x 18 sem.

- Gestion beaucoup plus sereine des évaluations à la fois pour les enseignants et pour les élèves.

- Homogénéisation avec le collège compte tenu des nouveaux programmes – la 6ème fait maintenant partie du cycle 3.

Mise en place du comité de parents pour l'organisation des fêtes

--> Suite à la réunion du 4 décembre, un groupe d'une douzaine de parents a souhaité s'investir dans l'organisation du carnaval et de la fête de l'école.

La première réunion de ce comité s'est tenue le 8 janvier pour organiser le carnaval du 9 février.

Les différentes tâches de l'organisation ont été réparties entre les parents volontaires.

Le groupe de parents semble motivé et désireux de mener à bien ce moment convivial et attendu par nos élèves.

Fête de carnaval du 09/02/2018

Rappel du déroulement de l'après-midi :

> 13 h 50 à 14 h 20 : Défilé des enfants costumés classe par classe devant le reste de l'école au gymnase.

> 14 h 20 à 15 h 45 : Défilé des enfants costumés dans le quartier – cette année passage et arrêt au collège Malraux (participation à l'opération SAKADO – livraison des sacs constitués à l'école avec les dons des parents de l'école)

> 15 h 45 : Ouverture de l'école aux parents

Vente de cotillons, de boissons, et de pâtisseries au profit de l'Association Coopérative Scolaire.

> 16 h 50 : Fin des festivités, rangement et nettoyage de la cour.

--> Gestion des entrées : contrôle visuel (parents et enseignants).

--> Gestion des sorties réalisée avec le support du périscolaire grâce au retour du questionnaire.

Merci à tous les généreux donateurs, parents de l'école qui ont contribué à la réussite de l'opération SAKADO. Nous remercions également le collège pour son accueil, nos élèves ont été ravis de pouvoir entrer dans l'enceinte du collège.

Fête de l'école du 29/06/2018

- La date a été transmise à la mairie de Dijon.

- La mairie nous contactera courant février afin d'établir nos besoins en matériel.

Le dossier déclaratif sera à réaliser à la suite de ce premier contact.

- Le comité de parents organisateurs a planifié une première réunion **le lundi 23 avril 2018 à 18h00** à l'école.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches, le lieu de confinement (gymnase) ou les lieux de regroupement et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers.

Ce plan a été réactualisé et se présente désormais en deux documents distincts : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion. Ces deux documents ont été présentés au conseil d'école.

Sécurité aux abords de l'école

→ La sécurité au sein des écoles reste la priorité n°1 pour le ministère.

Nous sommes toujours en Dispositif Vigipirate "sécurité renforcée – risque attentat".

Rappel des consignes de sécurité :

- Accueil des élèves par un adulte.
- Vérification de l'identité des personnes extérieures.
- Pas d'attroupement devant les établissements.
- Contrôle visuel des sacs.
- Affichage des consignes de sécurité.

→ Comment lutter contre le stationnement illicite aux abords de l'école au moment des entrées et des sorties.

Suite à la demande du premier conseil d'école du 9 novembre 2017, la police municipale s'est trouvée à plusieurs reprises aux entrées ou sorties des élèves (1 à 2 semaines). Malgré cette intervention, le comportement de certains parents n'a guère évolué.

Le conseil d'école en appelle encore au civisme de chacun afin que les entrées et les sorties d'école ne mettent pas les enfants en danger. Merci à chacun de stationner sur les places réservées à cet effet et non sur les trottoirs ou en double voire triple file.

Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Visiophone pour le périscolaire et fermeture des locaux :

Les travaux de fermeture du portail sur le temps périscolaire sont terminés.

Depuis le 18 janvier, les parents doivent désormais sonner à l'interphone de la grille (entre 7h00 et 8h30 et 16h50 et 19h00) pour que le périscolaire puisse déverrouiller la grille.

Rappel : Sur le temps scolaire, **les parents doivent toujours sonner à l'entrée côté avenue des Volontaires** pour que le directeur puisse ouvrir la porte depuis sa classe car sur ce temps le portail reste fermé à clé.

- Matériel informatique :

La mairie a équipé l'école de 35 tablettes numériques type Chromebook (depuis le 25 janvier 2018) soit 5 par classe en remplacement du parc d'ordinateurs de la salle informatique.

La connexion internet se fait par wifi par l'intermédiaire d'un boîtier spécifique à connecter au moment de l'utilisation.

Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Le tournoi multi sports a rencontré un fort succès pour les CE2-CM1-CM2 du 2ème service. La coupe du fair play a été remportée par une CM1. Le tournoi va être remis en place pour les enfants du 1^{er} service.

Les activités en cours/à venir:

PEL (avec intervenants) : Danse et "Jeux viens à vous" (jeux de société). Proposés aux enfants directement avec 1 séance pour essayer.

USEP (avec intervenants) : Badminton. Proposé aux enfants, sur inscription.

Étude encadrée (avec intervenante) : sur inscription volontaire **des enfants**, possibilité de faire les devoirs en autonomie 1 à 2 fois par semaine sur le temps du TAP.

Accompagnement Scolaire : À la demande des enseignants, pour les enfants en difficulté scolaires : 2x1h30/sem 1 groupe de 4 enfants du CP ou CE2 : Anaïs, et 1 groupe de 7 enfants de CM1 et CM2 avec 2 intervenants : Sarah et Quentin.

Réunions des représentants : une réunion a été réalisée pour voir comment mettre en place les règles de vie, et mettre en place des règles plus strictes pour la salle zen.

Chorale, danse pour la parade métisse et théâtre

Œuvres d'art en matériaux recyclés

Skate park

Apéro parents : Un succès, une quarantaine de familles présentes pour ce moment d'échanges convivial.
Le prochain rendez-vous sera le vendredi 6 avril 2018.

Les voyages scolaires

→ Classes de CP Mme Renaud-Fressy, de CP/CE1 Mme Aubertin et de CE1/CE2 Mme Delmaire-Sizes : sortie Cirque Pinder à Dijon, vendredi 8 juin 2018.

→ Classe CM1/CM2 M. Blanchet : projet de sortie voile au lac des Settons (18 au 20 juin 2018)

→ Classe CE2/CM1 M. Mathey et les 6 élèves CE2 de Mme Delmaire-Sizes : classe voile à Arc sur Tille (21) lundi 28 mai, mardi 29 mai, jeudi 31 mai 2018.

→ Classes CE2 Mmes Terrussot et Héloir et CM2 M. Mandrillon : classe voile à Arc sur Tille (21) mardi 22 mai, jeudi 24 mai, vendredi 25 mai 2018.

Les dates à retenir

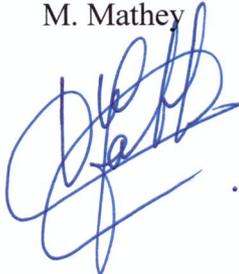
Les photos de classe : mardi 20 mars 2018.

Le prochain conseil d'école : vendredi 22 juin 2018.

La fête de l'école : vendredi 29 juin 2018.

La séance est levée à 19h30

Le directeur,
M. Mathey



L'enseignante,
Mme Terrussot



La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme Guérité

